

MRC DES LAURENTIDES
STEVE PERREAULT RÉÉLU PRÉFET SUPPLÉANT AU SEIN D'UN CONSEIL DES MAIRES
RENOUVELÉ

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 30 novembre 2021 — C'est lors du conseil des maires du 24 novembre 2021 que la MRC des Laurentides, conformément aux dispositions de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, a procédé à l'élection du préfet suppléant. Steve Perreault a été élu par acclamation et voit donc son mandat renouvelé pour une durée de deux ans.

Monsieur Perreault occupait déjà le poste de préfet suppléant depuis le 27 novembre 2019. Il s'agit donc d'une reconduction jusqu'en novembre 2023. Rappelons que le rôle du préfet suppléant est de remplir les fonctions du préfet en son absence, avec tous les privilèges, droits et obligations qui s'y rattachent. M. Perreault s'est dit très heureux de poursuivre sa collaboration avec le préfet de la MRC des Laurentides, M. Marc L'Heureux et d'agir au nom du conseil lorsque la situation l'exige.

Une nouvelle composition du conseil

Cette mise en candidature du poste de préfet suppléant coïncide avec l'arrivée de 50% de nouveaux.elles maires.ses. En effet, depuis les élections municipales du 7 novembre, ce sont 10 nouveaux élus.es sur 20 qui ont pris siège autour de la grande table du conseil des maires à la salle Ronald-Provost de la MRC des Laurentides. Cette réélection à l'unanimité est non seulement une belle marque de reconnaissance, mais démontre également une volonté d'assurer une stabilité en cette première année du nouveau conseil des maires.

Dans leurs premiers rôles comme maires.esses, Fanny Véronique Couture à Huberdeau, André Ibghy à Ivry-sur-le-Lac, Vicki Emard à Labelle, Gaëtan Castilloux à La Conception, Johnny Salera à La Minerve, Frédéric Broué à Sainte-Agathe-des-Monts, Francis Corbeil à Sainte-Lucie-des-Laurentides, Jean Simon Levert à Saint-Faustin-Lac-Carré, Dominique Forget à Val-David et Paul Kushner à Val-des-Lacs.

À propos de la MRC des Laurentides et des municipalités

La MRC des Laurentides planifie et met en valeur de façon durable son territoire, tant d'un point de vue social, économique, culturel qu'environnemental. Sa vision est de devenir un chef de file en matière de développement régional authentique et adapté à la qualité de vie de ses citoyens et aux composantes naturelles de son territoire. La MRC des Laurentides est composée de 20 villes et municipalités sur un vaste territoire d'une superficie d'environ 2 500 km².

-30-

Renseignements :

Marie-Mai Pagé
Agente aux communications
(819) 425-5555, poste 1048
mpage@mrclaurentides.qc.ca